

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES



Conformément aux dispositions de la loi 78-788 du 28 juillet 1978 relative au Jury d'Assises, et afin d'établir la liste départementale de Jury d'Assises pour **l'année 2025**, il sera procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de 9 électeurs.

Le tirage au sort est géré informatiquement, ce dernier se fera publiquement à l'accueil de la Mairie **le jeudi 2 mai 2024 à 9h.**

Affiché en Mairie, le 19 avril 2024

Le Maire,
Alain RENARD.

